

Etréchy

ensemble et solidaires

etrechyensembleetsolidaires@gmail.com

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

Etréchy, le 31 janvier 2023.

Questions des élus du groupe «Etréchy, ensemble et solidaires»
au Conseil municipal du 2 février 2023.

1. Relevé de décisions.

Le relevé des décisions du Maire nous est communiqué une fois par an. Nous avons pu en avoir une lecture le 15 décembre dernier pour l'année 2022. Or, le Code général des collectivités territoriales précise que le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal, soit au minimum une fois par trimestre. Pouvez-vous nous expliquer cet état de fait ?

2. Le stade.

Héritage de l'ancienne mandature, crise Covid et crise des matières premières, il est compréhensible que les travaux de finalisation du stade prennent du retard. Mais l'état de la piste d'athlétisme (délabrement des bordures et fissurations) ne justifie-t-il pas une intervention urgente en comparaison des soins réservés au terrain de foot synthétique et, dans la mesure où la Commune partage notre inquiétude sur ce point de sécurité, quel est le calendrier retenu ?

3. Les lumières du stade.

Depuis au moins la mi-décembre 2022, il a été signalé à la Commune, à maintes reprises, que les lumières du stade (très hautes et donc couvrant donc une aire conséquente) restaient allumées jusqu'à 22h/22h30 alors que personne ne s'y entraîne. Même si ces lumières ne sont plus de grandes consommatrices en énergie, elles constituent une gêne dans toute la zone si généreusement éclairée : riverains, faune et flore. Quelle mesure notre Commune est-elle en capacité de prendre ?